

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE  
ASSEMBLEE DE CORSE**

**SESSION EXTRAORDINAIRE DU 15 DECEMBRE 2010**

**QUESTION POSEE PAR M. Etienne BASTELICA  
AU NOM DU GROUPE « Elu(e)s communistes et citoyens du front  
de gauche »**

**OBJET : problème de financement du logement social**

Monsieur le Préfet,

A l'occasion du lancement des Assises du Foncier et du Logement, le 28 septembre dernier, vous avez relevé dans votre allocution, que la Corse manquait cruellement de logements sociaux et que nous étions loin de l'objectif de construire 600 logements locatifs par an.

Cet objectif, je le souligne, avait été fixé par l'Etat il y a 2 ou 3 ans.

Où en sommes-nous réellement aujourd'hui ?

Le diagnostic que vont dresser les ateliers mis en place par notre collectivité , nous permettra de faire bientôt le point avec précision.

Mais il y a un élément particulièrement important dans la problématique du logement social qui est souvent passé sous silence, c'est la part contributive de l'Etat dans le financement des opérations de construction et de réhabilitation.

Nous savons que les perspectives nationales pour les trois prochaines années, sont, de ce point de vue, particulièrement inquiétantes : le gouvernement, en effet, a prévu, non seulement de ponctionner la trésorerie des organismes HLM à raison d'au moins 150 millions d'euros par an pendant 3 ans, mais également de réduire sa contribution au financement du logement social d'au moins 230 millions d'euros sur 3 ans.

La crise du logement est une crise nationale même si elle revêt en Corse des traits particuliers.

Elle évolue dans le même système de contraintes budgétaires aggravées.

Ma question est la suivante :

Quelles peuvent être, pour les trois années à venir, s'agissant des financements d'Etat, les conséquences pour la Corse de ces restrictions de crédits qui pénalisent déjà la construction de logements neufs.

